



Renouvellement de votre forfait d'activités

OUVERTURE DE LA ZEC : 3 MAI 2024

Mont-Laurier le 20 février 2024

Madame, Monsieur,

Voici la nouvelle tarification, les modalités d'enregistrement et les nouveautés 2024. Vous constaterez qu'un **escompte de 10%** vous est offert sur tous les forfaits annuels achetés **au plus tard le 30 avril 2024 inclusivement**. De plus, ceux qui sont membres de la ZEC Mazana **ET** de la ZEC Normandie pourront quant à eux bénéficier d'un **rabais de 20%** sur chacun des forfaits si ceux-ci sont achetés au même moment et avant le 1^{er} mai prochain. Ces derniers doivent contacter le bureau administratif afin de pouvoir en profiter, l'escompte n'étant pas applicable en ligne.

** Ces deux rabais ne sont pas cumulatifs.*

** L'escompte n'est pas applicable sur tous les items du forfait mais seulement sur le tarif de l'activité(s).*

CHASSE À L'ORIGINAL : Prenez note **qu'aucune étiquette de chasse à l'original ne sera vous sera transmise avant la mi-juin** et ce sans exception. De plus, il est de **vostra responsabilité** de ne pas perdre l'enveloppe contenant votre vignette 2024 compte tenu qu'aucune vignette de remplacement ne vous sera transmise pour la saison en cours. Il en va de même pour celles et ceux qui omettraient de nous transmettre les modifications à apporter à leur adresse postale et qui, en raison de cet oubli, diraient ne pas avoir reçu ses documents.

Celles et ceux qui constateront en cours de saison que leur affiche n'est plus en place, vous devez communiquer directement avec les employés terrain de votre ZEC et ceux-ci nous informerons de la situation. En plus de l'étiquette 2024, vous recevrez un petit numéro que vous devrez obligatoirement apposer derrière votre affiche. Une note explicative sera jointe aux vignettes 2024 à compter de la mi-juin.

AUTO-ENREGISTREMENT : Depuis l'année dernière, nous avons mis à votre disposition de nouvelles fiches au poste d'enregistrement. Ces dernières avaient été modifiées afin de mieux convenir à la situation actuelle. En plus d'être simplifiées, les nouvelles fiches combinent les ZEC Mazana et Normandie et vous n'avez qu'à cocher, dans le coin haut de droite, la ZEC sur laquelle vous allez effectuer une/des activité(s).

Attention, un frais additionnel de 2,00\$ pourrait vous être facturé pour chaque enregistrement sur lequel vous n'auriez pas sélectionné la ZEC où vous séjournez.

Un frais additionnel pourrait aussi vous être facturé pour chaque enregistrement illisible ou non-rempli adéquatement.

AUCUN PAIEMENT NE SERA ACCEPTÉ AVANT LE 1^{ER} AVRIL PROCHAIN. NOUS VOUS TRANSMETTRONS UN RAPPEL QUELQUES JOURS AVANT.

Espérant vous compter parmi nos membres cette année encore, recevez nos plus cordiales salutations.

Jessica Morin

Adjointe administrative



TARIFICATION 2024

Individuel

FORFAITS INDIVIDUELS	PRÉVENTE 10 % Du 1 ^{er} avril au 30 avril 2024	RÉGULIÈRE A compter du 1 ^{er} mai 2024	20 % Si membre de Mazana et de Normandie
#1 Pêche	234,40 \$	251,45 \$	217,36 \$
#2 Petit gibier	219,07 \$	234,41 \$	203,72 \$
#4 Orignal 1 période	304,49 \$	329,32 \$	279,65 \$
#5 Ours	170,61 \$	180,57 \$	160,65 \$
#6 Complet 1 période	364,44 \$	395,93 \$	332,94 \$
#7 Pêche et petit gibier	291,47 \$	314,86 \$	268,09 \$
#8 Orignal et p.gibier	326,75 \$	354,05 \$	299,44 \$
#9 Pêche et chasse à l'ours	257,83 \$	277,48 \$	238,18 \$

Familial

FORFAITS FAMILIAUX	PRÉVENTE 10 % Du 1 ^{er} avril au 30 avril 2024	RÉGULIÈRE A compter du 1 ^{er} mai 2024	20 % Si membre de Mazana et de Normandie
#1 Pêche	311,43 \$	334,23 \$	288,64 \$
#2 Petit gibier	296,11 \$	317,19 \$	275,01 \$
#4 Orignal 1 période	381,52 \$	412,10 \$	350,94 \$
#6 Complet 1 période	467,34 \$	507,45 \$	427,22 \$
#7 Pêche et petit gibier	394,38 \$	426,38 \$	362,37 \$
#8 Orignal et p.gibier 1 période	429,65 \$	465,58 \$	393,72 \$
#9 Pêche et chasse à l'ours	360,73 \$	389,01 \$	332,46 \$

Étudiant

#1 Pêche	157,70 \$	166,22 \$	149,17 \$
#2 Petit gibier	150,03 \$	157,70 \$	142,36 \$
#4 Orignal 1 période	192,73 \$	205,15 \$	180,32 \$
#5 Ours	125,79 \$	130,77 \$	120,82 \$
#6 Complet 1 période	222,71 \$	238,46 \$	206,97 \$
#7 Pêche et petit gibier	186,23 \$	197,92 \$	174,53 \$
#8 Orignal et p.gibier 1 période	203,86 \$	217,52 \$	190,21 \$
#9 Pêche et chasse à l'ours	169,40 \$	179,23 \$	159,59 \$

ACHAT, RENOUVELLEMENT, ENREGISTREMENT, PAIEMENT DE FACTURE, LACS FERMES, CONDITIONS ROUTIERES, ETC...

www.zecmazana.reseauzec.com